

Bataille des brevets autour de la propriété intellectuelle des nouvelles techniques d'édition du génome

31 mai 2022

Le site Inf'OGM analyse une décision récente sur les nouvelles techniques d'édition de gènes CRISPR-Cas9. Le 1er mars 2022, l'Office des brevets et des marques des États-Unis a mis fin à un litige sur leur propriété industrielle. Il attribue le brevet de cette technique sur les cellules eucaryotes (animales et végétales) au Broad Institute (Harvard) et celui sur les cellules procaryotes à l'université de Californie (Berkeley). De son côté, l'Office européen des brevets n'a délivré qu'un seul brevet, à l'université de Berkeley, accueillant la chercheuse J. Doudna. Rappelons que celle-ci a rédigé en 2012, avec E. Charpentier, le premier article scientifique sur cette technique, récompensée en 2020 par le prix Nobel de chimie.

Source : [Inf'OGM](#)